

## DÉLIBÉRATION

### du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 4 juillet 2022

#### Délibération n°2022-042 : Révision des statuts de la faculté DSEG

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L713-1, L713-3, L719-1 à L719-3, D719-1 à D719-47-4 ;  
Vu les statuts de l'université de Bretagne-Sud ;  
Vu le règlement intérieur de l'université de Bretagne-Sud ;  
Vu les délibérations du conseil d'administration de l'université n°19-2000 du 28 février 2000, n°89-2003 du 17 décembre 2003, n°67-2006 du 15 novembre 2006, n°11-2009 du 20 mars 2009, n°74-2011 du 07 octobre 2011, n°57-2015 du 10 juillet 2015 relatives à l'approbation et à la révision des statuts de la faculté DSEG ;  
Vu la délibération du conseil de la faculté DSEG du 19 mai 2022 adoptant le projet de révision des statuts ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité des suffrages exprimés, la révision des statuts de la faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion (DSEG).

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 16  
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23  
- Pour : 23  
- Contre : 0

Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Document en annexe : Statuts de la faculté DSEG consolidés

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 juillet 2022

**Service des Affaires Statutaires et Juridiques**

Campus de Tohannic – rue André Lwoff –CS60573  
56017 VANNES CEDEX  
sasj@listes.univ-ubs.fr  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

